

Fiche Toxine esthétique n° 39 mise à jour en 06/2023

La Toxine Botulique est un produit qui diminue la contraction des muscles en agissant au niveau de la jonction neuro-musculaire. Son action est temporaire.

Elle est utilisée dans le traitement de multiples pathologies notamment en ophtalmologie dans le traitement du strabisme (1975) du Blépharospasme et spasme hémifacial (spasme de la moitié droite ou gauche du visage) (1985) et son utilisation en esthétique est plus récente (années 1990) l'autorisation par les autorités administratives française (AMM) ayant été accordée en 2003.

L'apparition de la toxine a révolutionné la prise en charge esthétique du tiers supérieur du visage permettant souvent d'éviter des gestes chirurgicaux plus lourds. L'utilisation de ces substances est réservée à certaines spécialité dont l'Ophtalmologie. Les substances utilisées en pathologie et en esthétique sont identiques. Leur nom commercial change en fonction de leur utilisation : Botox, Xéomin, Dysport en pathologie et Vistabel, Bocouture, Azzalure pour l'esthétique. En esthétique la toxine est utilisée pour traiter les rides de la glabelle (rides inter-sourcilières) et ou les rides de la patte d'oie. En Ophtalmologie esthétique l'AMM est limitée aux rides du lion et de la patte d'oie. Elle est classiquement utilisée aussi pour traiter les rides du front

Principes d'action de la Toxine , But et efficacité du traitement !

Tout mouvement est le résultat de la contraction d'un muscle ainsi que de l'allongement du muscle ayant une action opposée (dite antagoniste). La position du sourcil est le résultat d'un équilibre entre les muscles abaisseurs du sourcil et le muscle élévateur que constitue le muscle du front : le muscle frontal. Les rides sont le fruit de l'action des muscles sur la peau (rides horizontales du front liées au frontal, rides inter sourcilières et de la patte d'oie secondaire à l'action des muscles abaisseurs). La toxine botulique, par son action, permet d'atténuer les rides et de modifier la position du sourcil notamment en remontant sa portion externe lors du traitement des rides de la patte d'oie.

Le but du traitement est d'atténuer les rides au repos en diminuant la puissance de contraction des muscles sans les paralyser car les doses sont adaptées aux désirs du sujet traité. En agissant sur les rides, la toxine agit sur la balance musculaire entre les muscles abaisseurs et élévateurs du sourcil permettant une harmonisation du visage. Les premières injections peuvent se révéler modérément efficaces et les doses seront adaptées lors des injections suivantes. Il faut éviter dans la mesure du possible d'être trop efficace. Il peut être nécessaire de réaliser plusieurs séances d'injection afin d'adapter les doses à chaque cas particulier. Peu douloureuses dans la majorité des cas, les injections ne nécessitent pas d'anesthésie locale ni d'être à jeun. Elles sont réalisées soit au cabinet du médecin soit en clinique ou à l'hôpital en fonction des habitudes du praticien.

L'efficacité Et Calendrier des injections débute quelques jours après l'injection, variable pendant les premiers jours se stabilise en 15 à 20 jours. L'efficacité perdure 3 à 6 mois délai au terme duquel il convient de répéter le traitement. L'efficacité de la toxine est toujours temporaire, et à l'arrêt des injections les muscles retrouvent à terme leur efficacité initiale. Une 2^{ème} séance est à prévoir en respectant un délai de 3 à 4 mois minimum.

Bien Préparer Votre Injection avec votre Médecin : En règle générale il faut prévenir votre médecin de toute utilisation d'anticoagulants ainsi que des traitements dont vous bénéficiez ainsi, de l'existence de pathologies chroniques, ou aigues comme une grippe une infection générale, un abcès dentaire... Votre médecin jugera alors de l'opportunité de réaliser les injections de toxine (Il faut prévenir votre médecin de l'existence de maladies neuro-musculaires comme la myasthénie, d'une grossesse avérée (y compris à son début) ou d'une possibilité de son existence, de l'allaitement, d'une allergie connue à la toxine botulique A ou à la sérum albumine, d'une infections locales à proximité

des sites d'injection, ou de l'utilisation de traitement tels que les antibiotiques de la famille des aminosides (amiklin, tobramcine, gentalline), des immunosuppresseurs comme la cyclosporine),

- Il faut venir sans maquillage ou l'enlever avant les injections, éviter les automédications d'aspirine, de vit E, ou la triade antioxydant ACE afin de limiter le risque d'ecchymose.

Il existe des contre indications absolues ou relatives aux injections ainsi que des précautions d'emploi de la toxine botulique. D'une manière générale, vous ne devez pas hésiter à mentionner le moindre problème de santé de doute sur l'existence d'une grossesse faire les examen nécessaire et les communiquer à votre médecin

Après L'injection : Bien gérer les 24 heures suivant le traitement :

- Durant les 24 heures suivant le traitement il ne faut pas frotter les zones traitées ni faire d'exercice physique ou aller au sauna. Ne pas appliquer de maquillage dans les 4 heures suivant les injections. Il faut éviter de s'allonger dans les quatre heures qui suivent l'intervention, de mettre la tête en bas ou complètement en arrière, de manipuler les zones d'injection et de prendre un avion immédiatement après le traitement

- Pour favoriser l'assimilation de la toxine, il est souhaitable de contracter les muscles des zones traitées pendant quelques heures après le traitement.

- On peut réaliser Démaquillage léger sans frotter le soir même

Imperfections du résultat et complications éventuelles :

Le résultat des injections de la toxine botulinique à visée esthétique peut être variable d'un patient à l'autre. Il dépend des caractéristiques anatomiques des muscles, en particulier de leur puissance, de l'épaisseur de la peau et de la profondeur des rides. Les imperfections localisées peuvent résulter de l'ancienneté de la ride secondaire à une « fracture » de la peau indélébile et préexistant au traitement. Le fait que nous ayons des muscles plus ou moins puissants et asymétriques peu rendre compte de petites asymétries malgré l'adaptation des doses à chaque cas particulier. Plus les muscles sont puissants et la peau est épaisse et moins le résultat sera complet. Des injections complémentaires peuvent être réalisées pour réduire ces petites imperfections. Il faut noter que l'injection de toxine quelle que soit l'indication se fait au prix d'une diminution voire d'une disparition de certaines expressions du visage. Cela a été évalué avec vous afin de vous éviter certaines déconvenues. La encore

Les effets sont transitoires. Les injections de toxine botulinique à visée esthétique ont pour objectif de vous satisfaire dans des proportions réalistes.

Complications Eventuelles

Le défaut d'efficacité doit signalé au thérapeute afin que celui-ci adapte son traitement lors des prochaines injections. Ce n'est pas le témoin d'un produit inutile ou inefficace. A contrario un excès d'efficacité ou des effets indésirables sont possibles du fait d'une diffusion inappropriée du produit. Les complications sont transitoires doivent être signalées à votre ophtalmologiste afin qu'il puisse vous revoir si nécessaire et adapter son traitement lors des séances suivantes. La Diplopie ou Vision Double régresse en quelque semaines comme le ptosis (chute) des paupières ou du sourcil. Ces deux deniers peuvent parfois préexister à l'injection. Le défaut de fermeture (Lagophtalmie) comme La sécheresse oculaire peuvent provoquer des brûlures et il convient d'hydrater la cornée, Les infections sont rares (la douleur doit vous amener à consulter votre médecin). Les maux de tête tout comme un flou visuel peuvent survenir après les premières injections et régressent en quelques heures ou quelques jours, Les Risques Généraux : Allergie (éruption cutanée, urticaire, réactions allergiques générale) céphalées, fièvre, nausées, sécheresse cutanée, buccale sont rares voire exceptionnelles s'y ajoute potentiellement des risques non encore décrits.

Tout geste médical est possiblement générateur d'effet secondaire plus ou moins important. Tout doute, douleur, doit vous amener à contacter votre médecin.

- S'agissant d'un acte à visée esthétique, aucune prise en charge par l'Assurance Maladie ne peut avoir lieu, y compris pour un arrêt de travail (sauf cas exceptionnel aucun arrêt d'activité n'est nécessaire).
- Il est convenu que des photos avant/après l'intervention seront effectuées dans un but de suivi du traitement et de tenue du dossier médical et éventuellement dans un but exclusivement scientifique et/ou éducatif.
- Votre consentement éclairé aux injections est indispensable. Il doit faire suite à une information détaillée et claire pour arrêter votre choix sur les bénéfices attendus et les suites prévisibles des injections ainsi que sur les autres alternatives thérapeutiques possibles.

Mentions Particulières de votre praticien :

« Dans le cadre de la recherche clinique, avec ou sans publication dans une revue scientifique, les données médicales vous concernant peuvent être exploitées statistiquement de façon anonyme dans le respect de la stricte confidentialité des données personnelles et du secret médical. Vous pouvez faire valoir si vous le désirez, votre droit d'opposition à l'exploitation de vos données personnelles pour la recherche clinique ; dans ce cas ceci ne modifie en rien votre prise en charge »

Votre ophtalmologiste est disposé à répondre à toute question complémentaire que vous souhaiteriez lui poser.

Les dispositions réglementaires font obligation au médecin de prouver qu'il a fourni l'information au patient. Aussi vous demande-t-on de signer ce document dont le double est conservé par votre médecin.

Je soussigné reconnais que la nature de l'intervention, ainsi que ses risques, m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.

J'ai disposé d'un délai de réflexion suffisant et

Date et Signature

donne mon accord

ne donne pas mon accord

pour la réalisation de l'acte qui m'est proposé.

Ces fiches nationales ont été créées sous l'égide de la Société Française d'Ophtalmologie (SFO) et du Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF).

Fiche révisée en novembre 2009.

<http://www.sfo.asso.fr>